

REGARDS GÉOPOLITIQUES SUR LES FRONTIÈRES

Au croisement du réel et de l'imaginaire, *la frontière* se prête à une approche interdisciplinaire. Née de l'esprit des hommes et de leur volonté de catégoriser le monde pour mieux le comprendre et le contrôler, ils l'ont parfois inscrite dans la nature et ils ont plié l'histoire pour venir légitimer ce qui n'est qu'une naturalisation. Tous ces efforts font que la frontière inspire toutes les présentations à la fois liées à la contrainte, à la protection, au rêve ou à la transgression. Et c'est bien autour des limites qu'apparaissent les mixtes, leurs incertitudes et leurs innovations, tant sociales que spatiales. Ainsi observée, *la frontière* est un thème fédérateur pour les sciences humaines et sociales, et un sujet privilégié pour une nouvelle géographie du sensible qui se nourrit autant du terrain que de sa métaphore.

Après *Tropisme des frontières*, ce second volume réunit des articles qui traitent l'objet d'étude avec la distance qui s'impose dans le monde du XXI^e siècle, désormais considéré comme « sans frontières ».

En faisant varier les éclairages, les différents auteurs montrent d'abord en quoi les frontières peuvent être mouvantes, soit au fil du mouvement, de la ligne, soit en développant des tensions destructrices. D'autres parlent ensuite de ces frontières impossibles à dessiner, soit parce qu'elles n'existent que dans les esprits, soit au contraire parce qu'elles n'existent pas dans les esprits. Cette apparente contradiction sert de transition pour sortir de la géographie classique et entrer dans une géographie prenant en compte l'imaginaire pour laquelle les frontières et leurs transgressions deviennent un champ d'inspiration illimité.

Christian BOUQUET et Hélène VELASCO-GRACIET sont géographes à l'Université Michel de Montaigne (Bordeaux III) et chercheurs à l'UMR ADES-DYMSSET. Ils ont coordonné l'organisation du colloque « Frontières, frontières... » qui s'est tenu à Bordeaux en février 2004.

Ce livre a été réalisé avec le concours de



9 782296 028852

ISBN : 978-2-296-02885-2

21,50 €

REGARDS GÉOPOLITIQUES SUR LES FRONTIÈRES

Sous la direction de
Christian BOUQUET et de Hélène VELASCO-GRACIET

REGARDS GÉOPOLITIQUES SUR LES FRONTIÈRES



REGARDS GÉOPOLITIQUES SUR LES FRONTIÈRES

GÉOGRAPHIE

CULTURES

L'Harmattan

présenter l'imbrication de l'écheveau. Ainsi, les masses de l'espace Schengen correspondent-elles à une logique de "tri sélectif" des étrangers (dimension d'instrumentation, en regard des priorités sociales et politiques affichées par les États), tout en essayant sur le plan des représentations déviter les mauvais souvenirs des "camps" d'autrefois et en inventant une autre configuration de frontières, articulées aux réseaux. De même, le changement de signification de la frontière est-il en lien avec les usages et les représentations qu'en ont les sociétés : les trois phases de la vision de la frontière aux Bouches de Bonifacio en portent témoignage. Les frontières sont mouvantes parce que, en tant qu'objets géographiques, elles sont activées dans le cadre de rapports de forces. C'est un "tout social" que l'on observe à travers elles, nœuds de tensions entre échelles d'espaces, d'acteurs et de temporalités, en même temps que produits sociaux et agents actifs dans la production des sociétés.

Mais la question des frontières "mouvantes" pose peut-être surtout la question des temporalités, si difficile à débrouiller qu'elle constitue aujourd'hui un des défis actuels de la recherche en sciences sociales. Le premier mouvement de cette observation des temporalités est aisé, puisqu'il s'agit de voir à travers la frontière le caractère labile des changements incessants. Le deuxième mouvement, qui prend en compte le temps long, nous apprend le durable qui structure les sociétés. Il faudra dans un troisième temps mêler les deux approches. A travers les *zappings* du monde d'aujourd'hui, saurons-nous identifier les durables structurant un monde lui aussi en profonde mutation ? La frontière devrait nous y aider, en tant que lieu d'observation privilégié de mutations qui engagent toute l'épaisseur des sociétés et des espaces, jusque dans leurs centres.

FRONTIÈRES PALESTINIENNES

La crise conflictuelle entre l'histoire et la géographie

Abaher EL-SAKKA
Université de Nantes

Le territoire palestinien

Les "frontières palestiniennes" font partie aujourd'hui des images renvoyant à la violence, banalisées et largement diffusées. Elles sont de plus en plus présentes dans les médias. La carte de la Palestine/Israël est l'une des cartes les plus connues au monde. Dessinée de deux coups de crayon, elle illustre le rôle fondamental joué par les puissances coloniales dans la constitution d'États territoriaux nationaux dans cette région du monde, notamment au travers des accords Sykes-Picot de 1916¹ (cf. figure 1). L'expression d'"État importé" (Badie, 1992) indique bien leur fragilité ainsi que la réalité historique de leurs frontières les menant à de nombreux conflits frontaliers. Par l'appel du Congrès syro-palestinien de 1921, le territoire arabe de Palestine devient en tant que tel un territoire palestinien à l'intérieur de la "Nation syrienne" formée par l'ensemble des habitants de la Grande Syrie². Face au danger sioniste croissant, les Palestiniens affirment après 1921 leur singularité et développent l'idée d'une identité nationale propre. Il faut attendre la fondation de l'OLP (Organisation de libération de la Palestine), en 1964, pour que l'affirmation de l'existence du peuple palestinien soit intrinsèquement liée à la revendication de son droit à l'autodétermination. Elle va être une constante du discours de ses dirigeants et des textes officiels et se retrouve dans les textes de la Charte nationale

1. De fait, ces accords datant de 1916 vont diviser le monde arabe en entités territoriales basées sur des "estimations" géographiques et historiques. C'est ce découpage colonial qui a donné la forme actuelle du monde arabe en "États-nations". De lui est né le conflit qui perdure jusqu'à nos jours entre les tenants d'un courant nationaliste (lié à l'unité de la grande Nation arabe dans un seul État) et les partisans d'un courant patriotique (qui jurent pour l'attachement à l'État dit territorial).

2. Pour ses représentants, la Nation syrienne englobe aussi le Liban et la Palestine.

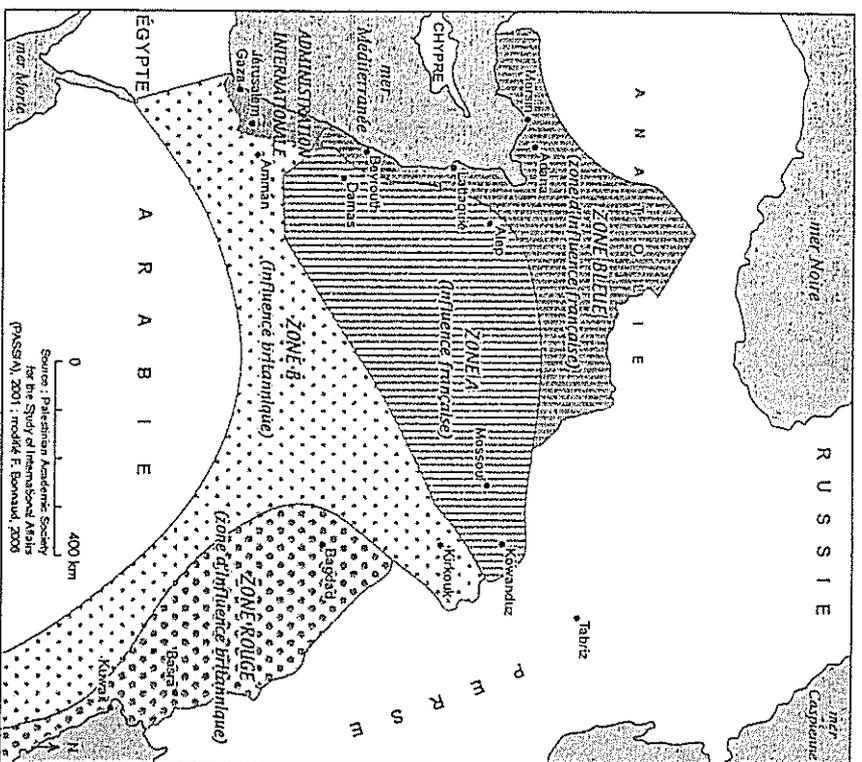


Figure 1. Les accords Sykes-Picot (1916)
(signés par la France et la Grande-Bretagne pour la répartition du Moyen-Orient)

produits en 1964 et 1968³. Au fil du temps, le discours est passé de l'expression du "pouvoir national" à celui de "l'État" puis à celui d'un "État indépendant" concrétisé par la proclamation d'un État palestinien à Alger en

3. La Charte nationale palestinienne a été adoptée par le premier Conseil national palestinien (CNP) à Jérusalem en 1964, puis modifiée en 1968. Sous la pression israélienne et américaine, le CNP a annulé la majeure partie de ces articles à Gaza en 1996.

1988. Après cela, suite aux résolutions 242 et 338 de l'ONU, l'OLP propose la "terre contre la paix". Cinq ans plus tard, le 13 septembre 1993, étaient signés les accords d'Oslo.

Les frontières palestiniennes s'imbriquent avec celles de l'Autre

La guerre entre Israël et Palestine apparaît d'abord comme une lutte pour le territoire (cf. figures 1, 2 et 3). Les frontières palestiniennes sont en transformations incessantes au cours des quatre ou cinq dernières décennies. Les contestations du territoire ont transformé les Palestiniens en peuple sans territoire. Faute de territoire, ce peuple va alors se consacrer à construire une identité nationale sur d'autres bases. La transformation de l'OLP en "État-OLP" et son rôle dans la construction d'une véritable entité sociopolitique sans territoire est ici primordiale. L'identification à la terre avait déjà été transférée avec succès vers une référence au corps social et aux liens lui redonnant une cohésion. Mais cette situation pouvait-elle perdurer ? Si la construction normative associée à l'État pouvait poser le principe de la primauté de l'identité nationale-étatique sur toute autre référence identitaire (ici territoriale), elle ne pouvait à elle seule abroger les pratiques et représentations propres aux groupes particuliers et aux individus confrontés à cette construction (Baduel, 1989). Les frontières ne sont pas simplement des tracés sur une carte, un lieu géographique unidimensionnel de la vie politique, où un État finit et où un autre commence. Une frontière se définit à la fois par une référence à l'autre, mais également face à celui-ci, par le sentiment d'une unité interne, d'un tout auquel on appartient et qui suppose un minimum de cohésion politique, économique et culturelle (Miquel, 1989). Dans le cas palestinien, elle s'imbrique avec celle des autres.

Le principe de territorialité est rattaché ici à des attributs renvoyant à des visions de l'espace qui sont liées à l'absence. Dans un contexte de dévalorisation du lien territorial, le MNP (Mouvement national palestinien) se devait de passer par sa reterritorialisation. Par ce fait, l'OLP fut ainsi une nébuleuse d'institutions en exil, à la fois organes politiques, comme le CNP (cf. supra) qui constitue le Parlement palestinien, les syndicats etc. À présent, l'autorité palestinienne insiste sur des éléments qui symbolisent une souveraineté étatique afin de compenser une absence d'État sur le terrain : des drapeaux, des timbres, des documents administratifs avec des en-têtes officiels. Confrontés au quotidien à la privation de souveraineté sur cette terre, les Palestiniens, qu'ils soient chassés en diaspora ou maintenus sous occupation, ont en effet entamé et mené à son terme un processus identitaire

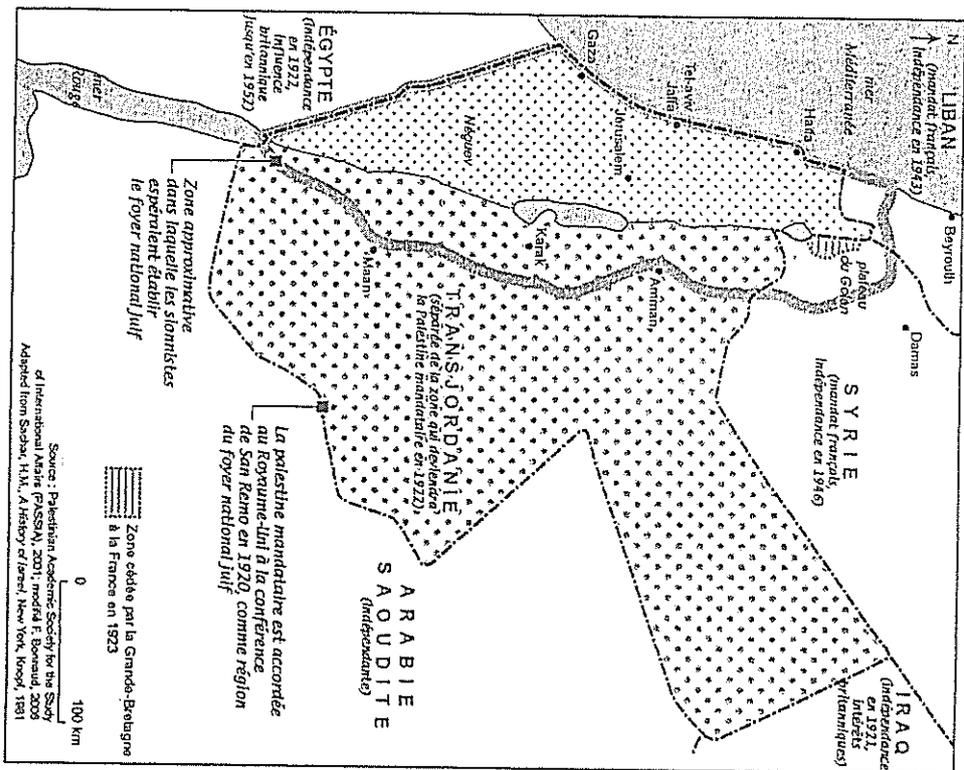


Figure 2. La Palestine sous le Mandat britannique (1923-1948)

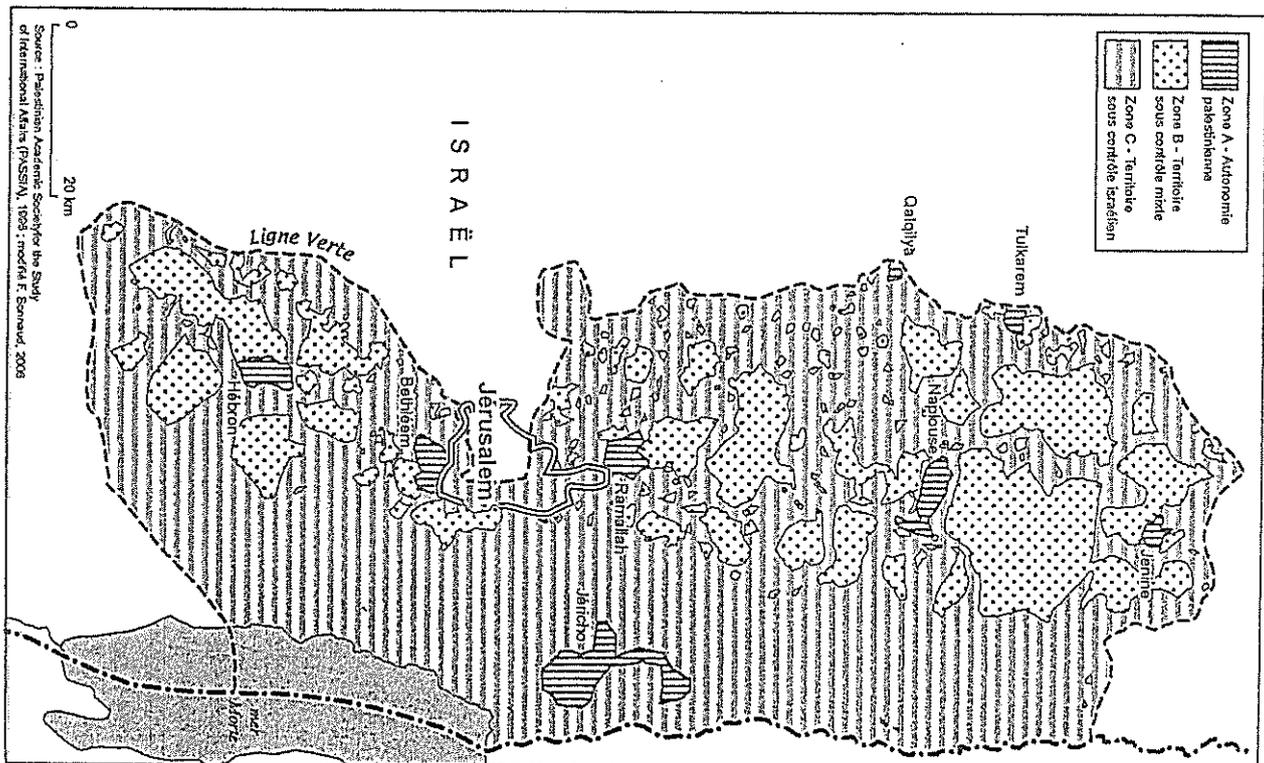


Figure 3. Les accords d'Oslo II (28 septembre 1995)

et politique allant vers une appropriation symbolique du territoire dans le but d'une renonciation raisonnée d'une partie de sa terre (Legrain, 1996). Autrement dit, la mise en œuvre des résolutions 242 et 338, comme base pour le règlement du conflit, se focalise sur l'échange "entre deux territoires". Frontières et territoire sont étroitement liés et représentent ensemble l'élément fondateur du problème palestinien. Cette contestation du territoire produit un rapport crucial à la terre et un besoin politique de territorialisation. Au travers de quelles représentations va-t-il s'effectuer ?

La représentation des territoires

Sans remonter jusqu'à l'Antiquité, la représentation de la terre se fonde sur la croyance que la Palestine serait le lieu des premières expériences d'urbanisation, de la constitution d'États territoriaux d'abord, puis nationaux, du monothéisme (Giardina, 1990). La Palestine est le lieu du traumatisme qui a fait affleurer les mythes. Dans l'histoire contemporaine, la Palestine devient un espoir mythifié en éveillant une identification à l'espace du panarabisme. Le territoire désignait une construction sociale s'inscrivant dans une histoire, mais aussi un lieu de constructions idéologiques puissantes. De plus, le territoire palestinien est celui d'une mémoire. Pour le peuple palestinien, ce territoire comporte trois dimensions : la patrie, le territoire perdu, le lieu d'un retour. Cette autoreprésentation constitue une identité et une propriété en lui donnant une valeur légitime. L'espace cristallise la profondeur historique de la société mais est, peut être, instrumentalisé. La dimension communautaire des territoires appartient aussi à l'histoire longue. Le territoire palestinien dissimule en effet des identifications spatiales multiples, dont la concurrence est servie par l'histoire de la région. À l'exception de la période du Mandat britannique, les Palestiniens ne connurent aucune spatialisation politique autonome.

La question religieuse intervient également au travers de la sainteté (Terre sainte, *al Ard al-Miqadasa*, Eretz-d'Israël). Cette impregnation religieuse n'a cessé de faire des progrès dans les deux camps. Même si le mouvement palestinien était essentiellement séculier, se nourrissant de nationalisme et d'arabisme, la terre (palestinienne) est ressentie au travers d'un lien sacralisé (*wagf*), renforcé par le sentiment permanent de la perte de son identité. Car tout au long de l'histoire palestinienne, cette représentation s'imbrique dans de multiples appartenances, de "l'identité-terroir" à "l'identité arabe et/ou musulmane". De même, ces représentations tendent de plus en plus à confondre, dans leurs discours et dans leurs actions, des

conceptions différentes de l'espace et de la territorialité, le tout imbriqué dans les processus de recomposition des espaces sociaux. La dialectique de l'identité palestinienne et de sa territorialité est en action. En ce sens, les frontières sont une partie intégrante des croyances et des mythes sur l'unité du peuple, et parfois de ceux renvoyant à l'unité "naturelle" du territoire. Ces "communautés politiques imaginées" (Anderson, 1991) ont parfois de profondes racines historiques. Le paramètre territorial en est perpétuellement affecté puisque le conflit ne cesse d'osciller entre ses dimensions palestiniennes, arabes et musulmanes, entretenant l'incertitude du mode de résolution de ce conflit. Le discours produit n'est donc pas forcément homogène : il est d'autant plus complexe que le mouvement palestinien compte aussi nombre de chrétiens sensibles aux tendances socialistes ou marxistes. Un premier constat s'impose : frontières et territoire sont étroitement liés et représentent ensemble l'élément fondateur de l'identité palestinienne. Elle n'épouse plus les formes de la territorialité étatique, ce qui exacerbe les luttes pour la reconnaissance. En ce qui concerne la pensée politique palestinienne dans laquelle le territoire occupe une place essentielle en tant que référence fondatrice (Duclos, 1989) et unificatrice, la redécouverte des identités et la promotion des territoires n'échappent pas à l'attrait des représentations. Ces reconstructions subissent l'influence des changements politiques et de l'affirmation identitaire. Cette logique des représentations a contribué à cette prise en compte des solidarités et, de fait, a créé un espace enfin pensé comme commun.

La perception identitaire s'accorde de frontières mouvantes et d'espaces territoriaux flous

Ce débat n'est pas nouveau. Nous pouvons le faire remonter à la constitution même du sentiment national palestinien. L'"identité palestinienne", comme celle des autres peuples du Proche-Orient, est un assemblage de loyautés diverses, que E. Gellner (1989) a souligné, et sur lequel R. Khalidi (1997) a insisté :

(Les Palestiniens) "s'identifiaient à leur religion, à l'arabisme, à leur patrie, à leur ville ou à leur région, et à leurs familles, sans jamais ressentir de contradiction ou de conflits de loyauté."

Face à l'ordonnance de partage, la terre ou plutôt la quête de sa récupération, a été placée au cœur même de la construction nationale palestinienne à laquelle a présidé l'OLP depuis maintenant trois décennies.

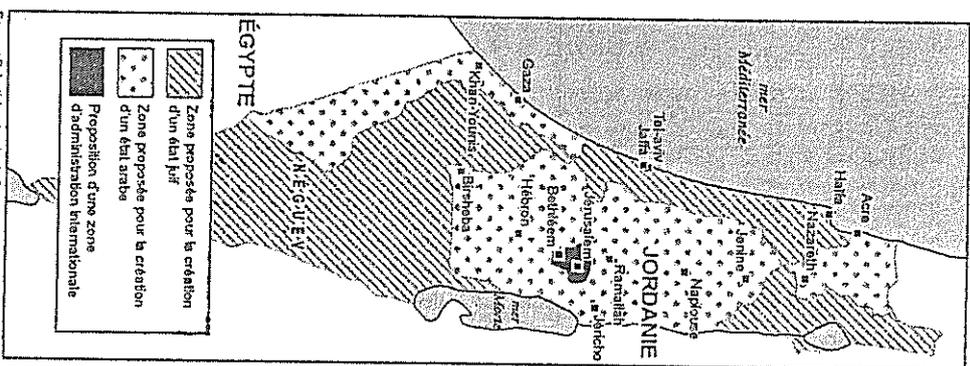
La cause palestinienne est la cause du peuple palestinien dans son ensemble, cause nationale et lutte pour ses droits politiques. C'est la question du rapport du peuple à la patrie, de l'homme à la terre, que le Palestinien soit exilé ou non. La perception des frontières extérieures qui ne cessent de changer constitue le principal champ de lutte ajoutant à la multiplicité de sens que le mot frontière lui-même revêt. Ces différents sens diffèrent d'une époque à l'autre. Du point de vue lexical, le terme arabe de "frontière", du moins celui qui est employé aujourd'hui, *h'add*, appartient à une racine exprimant l'idée d'un aigu, mais d'un aigu qui fait la différence (Miquel, 1989). On l'emploie par exemple pour une crête, pour le fil d'un couteau ou autre instrument tranchant. De la même façon, le terme *h'addâd* désigne en droit les peines légales où l'on peut clairement trancher en référence à une jurisprudence parfaitement connue et sans ambiguïté.

Le territoire national n'est-il pas en train de perdre progressivement sa raison d'être ? Les frontières sont généralement des marqueurs d'identité (Malcolm, 2001). Le territoire est, lui aussi, un compromis entre un aspect mythique ou affectif et un aspect rationnel ou pragmatique : à la fois terre et héritage sacré, espace fonctionnel et lieu de pouvoir. L'échec des stratégies territoriales de l'OLP a favorisé une sacralisation de la rhétorique palestinienne. La création du Jihad islamique, puis du Hamas, fait écho à l'essor des groupes ultra-orthodoxes juifs comme "Gush Emunim". Derrière cette contestation religieuse du nationalisme séculier de l'OLP apparaît une récupération de la conception territoriale qui appelle à la libération de la Palestine de "la mer au fleuve" et qui tient pour inacceptable tout compromis supposant un partage des territoires. La référence au *dâr-al-islâm*, au domaine de l'islam, est bien créatrice d'identifications à un espace, tout comme l'appartenance à l'*Umma* (communauté des croyants).

Frontière mobile, frontière floue

Quelles sont les représentations des frontières ? Les appellations "intérieures" et "extérieures" des frontières ont évolué depuis 1948 (cf. figures 2, 3 et 4). Jusqu'en 1967, les Palestiniens dits "de l'intérieur" étaient ceux qui demeuraient à l'intérieur de la "ligne verte" au sein de l'État hébreu. Cette appellation avait un sens historique et une connotation sentimentale ; elle évoquait l'éclatement, l'exil, la dispersion de la société palestinienne et la rupture de communication avec une minorité réduite au silence et placée sous surveillance. L'intérieur était le territoire auquel se référaient les Palestiniens pour signifier qu'il était à récupérer, la guerre de 1967 ayant définitivement enterré l'espoir de recouvrer la Palestine historique. D'autres

Plan de partage proposé par les Nations unies, 1947



Lignes d'armistice, 1949

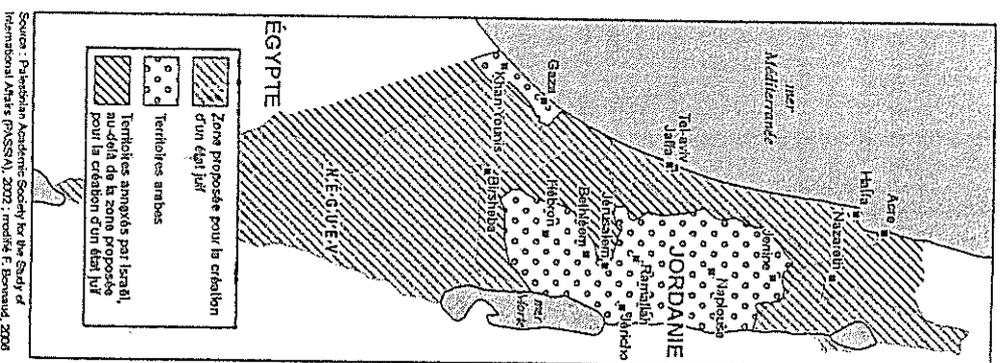


Figure 4. Le plan de partage (1947)

arguments peuvent consolider l'importance de cette "ligne verte" notamment autour des événements du Jour de la Terre. Célébré le 30 mars depuis 1976, ce temps fort des rituels de protestation arabes commémore la mort de sept personnes qui participaient à une manifestation contre la vague d'expropriation de terres qui a touché la population arabe dans les années 1970. Jusqu'à l'intifada, les Palestiniens des deux côtés de la "ligne verte" avaient (de plus en plus) tendance à mettre en avant leurs caractéristiques communes : leur expérience du gouvernement militaire, les confiscations de terres, leur héritage culturel et leur identification au peuple palestinien dans sa globalité. D'autres frontières existent : celle existant entre les Palestiniens de Gaza et la Cisjordanie, celle entre les Palestiniens de Jérusalem-Est et ceux de la diaspora, mais également entre les Palestiniens de Jérusalem-Est et ceux de la Cisjordanie. Ces frontières se sont construites au travers des conditions d'existence imposées par la situation politique. Par exemple, la distinction imposée par l'occupation israélienne a créé des conditions socio-politiques différentes, des statuts différents octroyés notamment par les régimes arabes (Égypte, Jordanie), ou encore par l'occupation. Cela a produit des préjugés à Gaza comme en Cisjordanie (Shiqaqi, 1994). La première tout autant que la seconde Intifada sont à cet égard des périodes privilégiées de cohésion nationale en même temps que l'occasion de prendre conscience des différences, des lignes de partage qui séparent désormais les deux communautés, à cause du morcellement de territoire palestinien pour des raisons de "sécurité". Par exemple, les Palestiniens de Naplouse n'ont jamais vu la mer à Gaza. De même, les Palestiniens de Gaza ne connaissent ni Bethléem ni Jérusalem. Cette volonté d'unité demeure cependant bien réelle par la conscience du danger d'un morcellement qui ajourne l'espoir d'une reconstruction partielle de la Palestine et qui remettrait en cause la continuité géographique et territoriale d'un futur État.

Mais si cette perception de l'unité politique des frontières demeure forte, sur le terrain les choses sont différentes car les résultats des observations mettent plutôt en avant une conception mobile de la frontière. Les camps de réfugiés sont, en Cisjordanie d'avantage qu'à Gaza, des enclaves physiquement délimitées où les conditions d'habitat, le niveau de vie, l'organisation sociale et la dynamique politique sont tout à fait particuliers. La fragmentation en cours de la terre et des communautés palestiniennes en zones séparées est renforcée par les fréquentes punitions collectives (bouclage des zones, établissement de zones de séparation...), ressemblant au phénomène banousians, ces réserves de terres concédées aux "Noirs" qui visent à conformer l'institution territoriale aux canons identitaires de l'Apartheid. Dans le même ordre d'idée, on peut aussi

mentionner l'absence dans les manuels scolaires des frontières palestiniennes alors même que leur dimension géographique est incontournable. Pour le moins, l'échelle de référence est souvent floue. On peut voir des cartes palestiniennes récentes, notamment touristiques dont les frontières se réfèrent à la Palestine historique mais qui, dans un même temps, ne mentionnent que les villes "autonomes" palestiniennes (Gaza, Bethléem, cf. figure 3). La construction identitaire qui avait fait du lien à la terre le fondement de l'identité de la personne, de l'unité de la Nation, et de "l'agir" de l'organisation, ne paraît plus opératoire. Pendant trente ans, le peuple palestinien, sous égide de l'OLP, a construit son identité nationale sur la base de la récupération d'une souveraineté sur un territoire partagé. La nouvelle entité se distingue ainsi clairement des marques traditionnelles de la souveraineté territoriale, perdant notamment le droit de contrôler exclusivement ses frontières. Cette remise en cause frontale du principe de territorialité se trouve, à son tour, confirmée par tout le contexte de ces accords et notamment par la volonté de conforter la réconciliation israélo-palestinienne par l'usage des effets du marché, c'est-à-dire la mobilisation de capitaux et d'investissements. Toutes ces dispositions fixent en tout cas un état d'esprit qui envisage désormais la solution des conflits sur le mode d'une déterritorialisation au moins partielle des contentieux et par l'invention de modes plus ou moins nouveaux de contournement. Concrètement, cela produit une "carte à trous" (cf. figure 4).

La carte comme moyen d'appropriation de l'espace participe-t-elle à la promotion étatique ?

Les Palestiniens ne sont pas inscrits sur la carte parce qu'ils n'ont pas de territoires bien délimités par des frontières. L'importance donnée à la carte, comme moyen privilégié de la représentation de l'espace, en fait aussi un pouvoir dans ses dimensions spatiales et sociales. Si les Palestiniens sont "cartographiquement" effacés, comment peut-on les appréhender ? Parlons-nous des Palestiniens vivant sur un espace que les cartes ignorent ou bien parlons-nous de la Palestine, territoire qui renvoie à un processus historique (Palestine romaine, ottomane, mandataire, territoires autonomes palestiniens, État palestinien à venir ?). En conséquence, les Palestiniens perdent tout pouvoir du fait même qu'ils n'ont pas de cartes, cet "instrument de pouvoir redoutable". Ainsi, même lors des négociations à camp David (Hanniyé, 2000), les Palestiniens n'avaient pas de carte claire de leurs futures frontières.

Les frontières sont-elles condamnées à rester ambiguës par rapport à la géographie ?

La mémoire collective est avant tout une réalité sociale mais aussi une sorte de territorialisation de la culture palestinienne qui forme l'identité. La création d'Israël en 1948, appelée le *Al'nakba* (la Catastrophe) par les Palestiniens, est l'événement-matrice de la communauté imaginée et le principe fondateur de la diaspora. La mémoire des individus (Halbwachs, 1950) consiste en ce que chacun se rappelle de son village, de sa terre, de son enfance détruite, etc., et cela en essayant de créer une atmosphère de patrie afin de remplacer provisoirement celle perdue. Ces expériences s'imbriquent entre elles pour former une expérience commune d'où la difficulté de se référer à son vécu sans s'approprier l'histoire commune (souvent les Palestiniens utilisent le pronom nous à la place du moi : "Quand nous étions à Haïffa, nous faisons telle chose"). Une étude, réalisée sur la perception de la patrie chez les enfants palestiniens, nous en donne un exemple (Farhan, 1992). Un de ces enfants était questionné sur la distance qui le séparait de la Palestine. Il répondit en utilisant son âge et non pas la distance en kilomètres. Face à l'impassé de la perception de la Palestine historique, les Palestiniens essaient de privilégier la partie historique de leur cause par rapport à la patrie de la géographie perdue. Par exemple, ils fondent dans les territoires occupés des centaines d'associations de réfugiés, (par exemple les ex-habitants de Jaffa, ou d'autres localités rasées par dizaines). Ce type de mobilisations essaie de dépasser l'obstacle de la géographie dans le sens où la Palestine historique ne leur appartient plus. Cette tentative est une façon de préserver, dans l'éventualité d'un accord de paix avec Israël⁴, le principe du droit, mais aussi de remplacer les conséquences du refuge ou de la misère par une affirmation sociale et culturelle. L'exemple le plus parlant nous est donné par un entretien avec le grand poète palestinien Mahmoud Darwich (1997) :

4. Des milliers de réfugiés sont mobilisés contre l'initiative récente de Genève. En présence de personnalités du monde entier, une quarantaine de responsables politiques palestiniens et Israéliens ont lancé l'initiative de Genève. Yasser Rabo et Yossi Beilin, déjà protagonistes des négociations de Taba en 2001, ont souhaité poursuivre l'élaboration des termes de l'accord. Au bout de deux ans, ils présentaient un modèle d'accord de paix détaillé, dans un document de 47 pages contenant 17 articles. En ce qui concerne les frontières, celles-ci suivront la Ligne verte du 04 juin 1967, tout en incluant la possibilité d'échanger des territoires. Le territoire palestinien, doté d'une force de sécurité, serait délimité et protégé par une force multinationale.

"Je n'ai pas trouvé ma patrie personnelle. Ni mon lieu personnel. Mon lieu premier a été dès le départ supprimé. C'est pourquoi, lorsque je raconte mon histoire, je raconte mon histoire, je dis forcément une histoire collective, celle de toute la Palestine [...]. Le destin a voulu que mon histoire individuelle se confonde avec une histoire collective, et que mon peuple se reconnaisse dans ma voix."

La mémoire collective fonctionne à l'intérieur d'un groupe social, se développe dans un espace qui lui sert de support et en dehors duquel elle ne peut pas être étudiée (Halbwachs, 1950). Si l'on suit la définition que P. Nora a donnée des lieux de mémoire (1992), on peut appréhender la culture palestinienne de la première génération de l'exil comme une sorte de mémoire extraterritoriale ancrée dans des lieux physiques (comme les maisons perdues, les terres confisquées, des clés exposées sur les murs des maisons d'exil). Cette culture résulte de l'annulation de la distance entre le passé et le présent, par la répétition de l'appartenance à ces lieux. La mémoire collective, dans le cas palestinien, est composée par l'ensemble des éléments qui permettent la gestion du passé dans le présent.

Alors de quelles frontières parlons-nous ? Les zones qui regroupent les Palestiniens dans le futur "compromis historique" de la patrie historique ? En effet, ses frontières psychologiques et sociales ne correspondent pas à ses frontières politiques. Une représentation positive serait de dire que, tant qu'ils conservent leurs liens de mémoire avec leur mère patrie, les Palestiniens font la différence entre l'État et la patrie, l'État renvoyant aux vœux d'un État palestinien basé sur les frontières de 1967 et la patrie à la Palestine historique⁵. Ces distinctions se retrouvent dans les entretiens menés personnellement sur le terrain en septembre 2003. Les enjeux symboliques qui accompagnent ces changements sont donc considérables. Le sentiment de la perte du passé (la terre) et la peur de l'avenir qui s'aggrave, se conjuguent ne creusent un vide béant dans l'entité nationale ? Cette perception permet-elle de préserver le lien symbolique entre le principe de partage de territoires et son aspiration à l'État ? Le passage de l'histoire à la géographie se fait dans la douleur et l'incertitude. Par les rencontres et les mutations en cours émerge graduellement une contradiction fondamentale d'un type nouveau.

5. Entretiens menés par l'auteur avec des représentants palestiniens.

Les nouvelles frontières dans leur configuration à venir menacent-elles l'identité palestinienne elle-même ?

La privation progressive de la terre des ancêtres, travaillée sans être véritablement définie géographiquement ni liée à l'identité de ses habitants, a placé cette terre au cœur d'une identité nationale en construction. Cette définition géographique est communément présente dans la littérature palestinienne intérieure. Assurément, certaines structures émergent et peuvent encore, à première vue, donner le change. En réalité, le Palestinien d'aujourd'hui peut nous apparaître, avant tout, comme l'homme de la reconquête d'une identité dans une période de transition. Mais l'État à venir ne ressemblera probablement pas non plus au mini-État composé par l'ensemble de la Cisjordanie et Gaza (21 % à peine du territoire de la Palestine historique), avec Jérusalem-Est comme capitale. Sa souveraineté sera sûrement limitée dans de nombreux domaines y compris le contrôle de ses frontières. Enfin, le sort des millions de réfugiés palestiniens reste bien incertain. La perception historique palestinienne est chargée de l'épreuve tragique de la dispersion. Dans ce contexte, l'appropriation du passé et la récupération du temps deviendraient nécessaires à la consolidation du groupe et à l'occupation d'un espace géographique propre sur lequel s'exercerait son autorité. Les Palestiniens continueront-ils de percevoir la Palestine comme la patrie d'un même peuple ? Les Palestiniens passeront-ils d'un nationalisme territorial à un nationalisme culturel de la terre et du peuple palestinien ? En cela nous voyons les conséquences et l'importance de l'espace-temps sur le conflit des frontières.

Les frontières configurent-elles un nouvel espace ?

Le mouvement national palestinien se trouve actuellement à un moment crucial de son histoire. Depuis les accords d'Oslo, les réalités de territorialisation du projet national palestinien sont mises à mal. L'idée de retour pour les réfugiés palestiniens sur la base de la résolution 1948 de l'ONU (avec les aspirations au "Retour") demeure une question fondamentale de la cause palestinienne. Alors que le projet palestinien se focalise sur le futur territoire et ses habitants, il marginalise en même temps ceux de la diaspora, ce qui devient un problème majeur concernant plus de

quatre millions de personnes. Comment s'y prendra-t-elle, au regard des exigences du règlement prévu, pour engager un processus inverse par lequel elle devra convaincre les populations palestiniennes dispersées que le moment est venu d'accepter l'intégration dans les pays hôtes (Kodmani-Darwish, 1997), ce que les réfugiés ont toujours refusé ? Que deviendront ces populations dont la majeure partie a encore le statut de réfugié, et par-delà les réfugiés, que deviendra la question palestinienne elle-même ? Alors la question à poser est relative, d'une part, au statut de ces territoires et à l'étendue du pouvoir que pourra exercer un futur gouvernement palestinien et, d'autre part, à la définition d'un nouveau mode d'organisation des liens entre le centre et ses périphéries, ainsi qu'à la contribution des "sociétés d'accueil". En l'absence d'un lien territorial direct, un État palestinien sera-t-il en mesure de mettre en œuvre des projets économiques ou plutôt des réseaux commerciaux favorisant l'établissement de liens économiques, non pas avec quelques individus, hommes d'affaires de la diaspora, mais avec des groupes de réfugiés suffisamment importants pour créer un sentiment de destinée partagée (Radi, 2002) ? Si l'entité palestinienne accède au statut d'État, elle sera en mesure de créer le lien juridique avec des ressortissants dispersés. Autrement dit, nous orientons-nous vers un nouveau mode, celui de la transnationalité ?

Vers une nouvelle logique conflictuelle

La notion de territoire national est désormais concurrencée par d'autres types d'espaces à dimension fédérative ou transnationale. D'où la thèse de certains chercheurs sur la faisabilité d'un État palestinien sans territoire. Sans doute les phénomènes de transterritorialité méritent-ils alors d'être étudiés. S'ils compliquent la situation, ils n'effacent cependant pas le rôle de répartiteur des compétences que joue le territoire. Si le territoire conserve sa place en droit international, c'est bien parce qu'il n'existe pour l'instant aucune alternative. La vision dans laquelle l'État déperirait semblable-telle une utopie ? La mise en question de l'État territorial nous amène à considérer d'autres schémas d'organisation politico-économiques à venir. La question désormais est de savoir comment l'État peut advenir, après sa période d'affermissement sociale et territoriale. La relation entre le centre et la périphérie est certes ambiguë et mouvante au niveau de la perception de la patrie, au point qu'on est obligé de distinguer entre périphérie intérieure et extérieure. On assiste plutôt à un champ de forces où l'attraction et les significations s'exercent de façon simultanée et contradictoire avec des réinterprétations. D'autres valorisent le lien irréductible entre la diaspora et

6. Voité le 11 décembre 1948 par l'Assemblée générale, cette résolution affirme le droit au retour pour tous les réfugiés palestiniens qui le souhaitent et le droit à des compensations pour ceux qui choisissent de ne pas retourner.

La population palestinienne de l'intérieur pour avancer une solution politique a-territoriale. Cependant, au regard des blocages successifs du processus de paix qui mettent à mal une territorialisation complète des institutions palestiniennes, ces dernières sont contraintes de maintenir simultanément des logiques transnationales (un fonctionnement en réseaux), et des amorces de logiques nationales. Cette multiplicité des dimensions entraîne la "relativisation" de l'État territorial national. Mais il n'y a pas aujourd'hui d'État sans territoire. La nouvelle entité à venir se distingue ainsi clairement des marques traditionnelles de la souveraineté territoriale, perdant notamment le droit de contrôler exclusivement ses frontières (Raddi, 2002). Au-delà des problèmes de légitimité, la vraie question est celle de la viabilité d'un tel État, c'est-à-dire de sa capacité à répondre aux aspirations nationales et identitaires des Palestiniens, ceux de la Cisjordanie et de Gaza, ceux d'Israël et réfugiés à travers le monde.

Le Mur présente-il la nouvelle frontière à venir ?

Avec la construction d'un mur (deux fois plus haut et trois fois plus large que le mur de Berlin, ce sont de nouvelles routes qui sont détournées vers les colonies pour l'usage prioritaire des colons, les militaires étant chargés de bloquer la circulation. La séparation territoriale est-elle une solution ou un mirage pour une paix durable ? Où tracer, pour commencer, la ligne qui séparerait les deux peuples ? Y aura-t-il des approches pragmatiques fondées sur la dissociation territoriale entre Israéliens et Palestiniens ? La séparation ne pourra jamais être hermétique, à cause de la proximité de l'habitat, autour de Jérusalem, le long de la Ligne verte. La séparation économique n'est pas souhaitable pour Israël. Les murs peuvent-ils faire de bons voisins ou sont-ils, comme à Berlin, destinés à tomber ? Ce futur État sera-t-il un terroir, une terre maternelle, ou encore un cyber-espace mondial, ou tout simplement un État national ?

Conclusion

Les frontières israélo-palestiniennes s'imbriquent l'une dans l'autre, et ce conflit israélo-palestinien perdure à être un conflit autour de la question du territoire. Certes, il existe différentes appellations qui rendent les valeurs des frontières chez les Palestiniens confuses et complexes. Les frontières serviront-elles de support à la construction de l'identité nationale dans sa définition spatiale future ? Les Palestiniens sauront-ils ou auront-ils la

possibilité de participer à la configuration de leur future carte ? Les processus de paix n'ont pas clos le débat sur les frontières, y compris l'initiative récente de Genève. Pour l'instant, il reste de ce processus un proto-État palestinien éclaté qui ne conduit qu'à une nouvelle "géographie du contrôle" en faveur d'Israël. Non seulement la continuité territoriale de l'espace palestinien mais aussi sa continuité géographique sont rompues. Ici, une crise émerge entre l'histoire et la géographie, où certains discours palestiniens s'attachent plutôt à l'histoire qu'à la géographie. Pourtant, les résolutions du droit international restent le cadre de référence. Elles s'appuient sur les "lignes d'armistice", qui remettent en cause directement ou potentiellement la territorialité physique, symbolique et juridique. En effet, cette situation ne contribue-t-elle pas à la sacralisation d'un "terroir ancestral" et à sa dimension de "sainteté" ? En autres termes, le territoire et ces frontières présentent une référence fondatrice et un projet unificateur. Les frontières sont-elles les moyens de lutter pour la reconnaissance et la consolidation de l'identité ? Les nouvelles frontières dans leur tracé à venir menacent-elles l'identité palestinienne elle-même ? La nouvelle entité se distinguera-t-elle alors clairement des marques traditionnelles de la souveraineté territoriale, perdant notamment le droit de contrôler exclusivement ses frontières, en laissant la place à une identité transnationale ? La question de frontière est une source de conflit présent. Continuera-t-elle à être une source de conflit ?

Bibliographie

- ANDERSON, B., 1991, *Imagined Communities. An Inquiry into the Origins and Spread of Nationalism*, London, Verso.
- BADIE, B., 1992, *L'État importé*, Fayard.
- BADUEL, P.-R., 1989, "Le territoire d'État entre imposition et subversion : exemples sahélo-sahariens", dans "L'international sans territoire", *Cultures & Conflits*, n° 21-22.
- BONNEMAISON, J., CAMBREZY, L., QUINTY-BOURGEOIS, L., (dir.), 1999, *Les territoires de l'identité* (Le territoire, lien ou frontière 1.1) ; *La nation et le territoire*, (Le territoire, lien ou frontière 1.2), Paris, L'Harmattan.
- DARWICH, M., 1997, *La Palestine comme métaphore*, Sindbad Actes Sud.
- DUCLOS, L.-J., 1989, "Territorialités palestiniennes", *REMMM* (Revue du Monde Musulman et de la Méditerranée) n° 48-49, p. 250-265.
- FARHAN, M., 1992, "La patrie dans l'esprit de l'enfant palestinien, une étude de terrain sur des enfants palestiniens", *Publication en arabe* (Union générale des écrivains palestiniens), Tunis.
- GELLNER, E., 1989, *Nation et nationalisme*, Payot.
- GIARDINA, A., 1990, "La Palestine, histoire d'une terre", Comprendre le Moyen-Orient.
- HALBWACHS, M., 1950, *La mémoire collective*, PUF.

- HANNIYE, A., 2000, "Ce qui s'est réellement passé à Camp-David, 11-25 juillet 2000", *Revue d'étude Palestinienne*, n° 25.
- KHALIDI, R., 1997, *Palestinian Identity. The Construction of Modern National Consciousness*, Columbia University Press.
- KODMANI-DARWISH, B., 1997, *La diaspora palestinienne*, PUF.
- LEGRAIN, J.-F., 1996, *La Palestine : de la terre perdue à la reconquête du territoire*, *Cultures et Conflits*, n° 21-22.
- MALCOLM, A., 2001, "Les frontières : un débat contemporain", *Cultures et Conflits*, n° 26-27.
- MIQUEL, A., 1989, "La perception de la frontière aux approches de l'an mil de notre ère", dans "Le monde musulman à l'épreuve de la frontière", *REMMM*, n° 48-49, p. 22-25.
- NORA, P., 1992, *Les lieux de mémoire*, Gallimard.
- RADI, L., 2002, "La crise de la territorialisation du nationalisme diasporique palestinien : une gouvernance transnationale inachevée", dans Dieckhoff A. et Kasoryano R., *Nationalismes en mutation en Méditerranée orientale*, CNRS, p. 214-225.
- SHIQOL, K., 1994, *The West Bank and the Gaza Strip : Future Political and Administrative*, Passia Publication, Jerusalem.

LES BOUCHES DE BONIFACIO

De la frontière maritime au renouveau du lien maritime

Patrick PICOUET

Université de Lille I

L'idée de nature est très fréquente quand on étudie les Bouches de Bonifacio, la nature qui sépare et celle qui sert de lien. Dans les noms successifs et si originaux du détroit, la nature semble déjà présente mais ambivalente : les Grecs l'appelaient *tafros* c'est-à-dire le trou (nom étrange alors qu'ailleurs, ils utilisaient plus souvent *poros*, "le chemin dans la mer"), peut-être afin de souligner la plongée brutale dans la mer tant du côté corse que du côté sarde. Depuis, les bouches rappellent sans doute les passages au milieu des îles en sortant du détroit vers la côte de la péninsule italienne. Dans ce cas, la métaphore souligne plutôt un lien, un contact mais il est orienté ouest-est.

Métaphore de la nature est encore cette dénomination proposée par les géographes italiens pour la Corse et la Sardaigne, les "îles jumelles de la Tyrrhénienne". Vues de loin, elles semblent effectivement très proches l'une de l'autre, et très ressemblantes par bien des caractères physiques et économiques. Les premières cartes de la Corse (Gresle-Poulligny, 1999) montrent toujours cette grande proximité en associant étroitement Corse et nord de la Sardaigne. Mais ce sont des jumelles qui n'ont atteint ni la même taille ni la même densité de population.

Après des siècles de relations très étroites, elles ont été brutalement séparées en 1768 par une frontière maritime qui a condamné "un certain ordre naturel des choses" comme le rappelle l'historien F. Pomponi (1998), spécialiste de la Corse.

Il y aurait donc une frontière naturelle qui s'opposerait à l'ordre naturel des choses. En fait, les rôles apparents et opposés de la nature ne se comprennent qu'en référence à des échelles spatiales et temporelles différentes.